

**Sujet :** PASDELOUP Patrice demande : utilisation du dpm à La Garonne

**Date :** Tue, 5 Feb 2019 18:47:50 +0100

**De :** Patrice PASDELOUP

Je viens de prendre connaissance du plan prévisionnel d'aménagement du littoral pour le club de kayak.

La cale de mise à l'eau pour les kayaks est dans un lieu incohérent et dangereux pour plusieurs raisons :

- l'inclinaison de la cale ne doit pas ressembler à un toboggan,
- un abri de l'autre côté de l'épi existant peut recevoir les kayaks de façon sécurisée car des enfants et des adultes mal ou non voyants, ou handicapés pratiquent ce sport,
- l'état de la mer peut autoriser une navigation, mais la mise à l'eau sera très dangereuse et source d'accident.

Je ne pense que la disposition proposée n'a pas été étudiée avec des membres du club de kayak !

----

Profil : particulier

Nom : PASDELOUP

Prénom : Patrice